

Conseil d'établissement 2019-2020

CÉ 19/20 PV 04

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 10 juin 2020 à 18 h 30 en visioconférence Teams.

Étaient présents :

Parents : Julien Delacoste, Mélinda Tremblay, Patrice Julien, Miryan Coulombe.

Personnel de l'école : Ann Chrétien (enseignante 1^{re} année), Cathy Gauvreau (enseignante 2^e année), Nathalie Vigneault (responsable au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école).

Étaient absents :

Parent : Chaimae Mouttalie

Personnel de l'école : Sophie Létourneau

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres.

2. Règles de fonctionnement de la rencontre

La direction redonne quelques consignes d'ordre général pour assurer une rencontre efficace : micro fermé et demande de prise de parole dans le clavardage. Celle-ci demande au président, M. Julien Delacoste, de surveiller les questions dans le fil de conversation et d'agir en tant que gardien du temps, il accepte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour envoyé est lu par la direction. Il est proposé de l'adopter tel quel par Mme Mélinda Tremblay et appuyé par M. Julien Delacoste.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2020

La direction demande aux membres si le procès-verbal semble conforme. Elle n'a aucun suivi à faire puisque les points reviennent à l'ordre du jour de la rencontre. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Nathalie Vigneault et appuyée par Mme Cathy Boulet-Daigle.

Points de décision

5. Adoption du budget annuel de l'école CÉ 19/20 - 014

La direction présente le budget annuel 20-21 de l'école Sainte-Odile. Elle leur explique les nouveautés au niveau des mesures de financement et les informe des services complémentaires maintenus et/ou ajoutés par l'école. La direction présente un budget équilibré et conforme, tout en mettant l'accent sur l'importance de répondre aux besoins des élèves.

6. Adoption du rapport annuel du CÉ 19/20 - 015

La direction explique que la fin d'année particulière a malheureusement ralenti certains projets et a ralenti le développement du jardin pédagogique, par exemple. Malgré tout, le président et la direction doivent produire un rapport annuel. M. Julien Delacoste fait la lecture du message de la présidence et Mme Martine Fortin explique le reste du contenu du rapport. Son adoption est proposée par Mme Nathalie Vigneault et appuyée par Mme Mélinda Tremblay.

7. Approbation des listes du matériel scolaire CÉ 19/20 – 016

La direction présente les listes du matériel scolaire officielles qui respectent les critères votés à la dernière rencontre du CÉ. Elle explique les changements, précise l'utilisation des montants demandés pour la reprographie et souligne la diminution de la facture pour l'ensemble des parents de l'école. Les listes sont approuvées telles que présentées. L'approbation est proposée par M. Julien Delacoste et appuyée par Mme Miryan Coulombe.

8. Budget CÉ 2019-2020 – CÉ 19/20 - 017

La direction demande aux membres s'ils désirent que le budget du conseil soit utilisé pour récompenser les élèves, comme dans les dernières années. Elle propose de payer les déplacements des membres, d'acheter deux cartes-cadeaux aux deux principales bénévoles de notre école et de donner le reste des sous pour l'achat de cadeaux pour le BINGO de fin d'année. De plus, l'argent pourra aussi servir à payer M. Cornet et les membres du groupe de

musique qui joueront pour les élèves lors de la dernière journée. Cette proposition est acceptée, proposée par M. Julien Delacoste et appuyée par Mme Mélinda Tremblay.

Points d'information

9. Mot du service de garde

9.1 Nouveaux tarifs : Mme Nathalie Vigneault explique que nous avons reçu de nouvelles informations concernant un tarif maximum qui sera en vigueur en 20-21 pour les élèves considérés comme sporadiques. Des informations supplémentaires nous seront bientôt transmises et nous pourrons en informer les parents à la rentrée scolaire.

9.2 Dîners 2020-2021 : Mme Nathalie Vigneault et la direction expliquent aux membres les enjeux que l'augmentation de clientèle va apporter pour l'an prochain. Nous aurons besoin de dîner dans les classes puisque nous ajouterons 3 nouveaux groupes et aurons besoin de 14 locaux pour dîner. L'installation électrique des classes n'est pas faite pour accueillir des micro-ondes et il est irréaliste de pouvoir en intégrer dans tous les locaux. Nous proposons que les lunchs froids et les thermos soient obligatoires à partir de l'an prochain afin de rendre l'heure du dîner plus agréable pour tous et plus efficace. La situation actuelle prévoit déjà cette mesure (qui sera probablement reconduite en début d'année), nous pensons donc que la double situation nous permet d'aller de l'avant avec un tel projet. Les parents nomment que la situation n'est pas idéale, mais qu'ils comprennent les enjeux d'espace. La situation sera expliquée à l'ensemble des parents en début d'année.

10. Fête de fin d'année

La direction informe les parents du déroulement des activités de fin d'année. Elle explique que la Kermesse qui se tient habituellement à la dernière journée avec tous les enfants dans la cour en même temps et plusieurs parents ne sera pas possible cette année en raison des mesures de la santé publique. L'équipe prévoit tout de même intégrer les enfants de la maison en les invitant en fin de journée. L'horaire régulier est conservé.

11. Finissants 2019-2020

La direction informe les membres qu'une fête sera organisée pour nos élèves finissants. Les détails demeurent à être confirmés, mais les informations parviendront aux parents par courriel et par la page Facebook. Il est important pour l'équipe de souligner la fin du parcours primaire pour nos élèves, et ce malgré la situation qui nous limite beaucoup. Nous pensons pouvoir inviter les élèves de la maison, la direction est en attente d'une confirmation.

12. Plomb dans l'eau

La direction informe les membres que l'analyse des points d'eau s'est poursuivie pendant la fermeture des écoles. L'école Sainte-Odile, malgré son âge, a reçu un beau "bulletin". Ainsi, aucun point d'eau n'a dû être condamné en raison d'une trop grande concentration de plomb dans l'eau. Quatre points d'eau sont devenus des endroits pour se laver les mains uniquement (robinet de salle de bain) puisqu'il faut y laisser couler l'eau une minute avant de pouvoir la consommer. Ce ne sont pas des endroits où les enfants remplissent leur gourde d'eau. La direction précise que si les fontaines ont été fermées au retour en mai, c'est uniquement sur des recommandations de la santé publique et non en lien avec le plomb. Si la santé publique le permet, toutes nos fontaines d'eau seront rouvertes à la rentrée scolaire.

13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La direction explique que compte tenu de la situation, les discussions entourant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ainsi que l'habituelle présentation de notre éducatrice Mme Nancy concernant nos statistiques, sont reportées à l'an prochain. Ainsi le statu quo est à privilégier pour cette année.

14. Autres sujets :

14.1 : Journée d'accueil du préscolaire : compte tenu de l'annulation de la journée d'accueil des élèves du préscolaire, un membre désire savoir comment va se dérouler leur accueil. La direction explique qu'il y aura un horaire d'intégration et d'accueil prévu avec les nouvelles enseignantes et qu'une vidéo sera tournée pour présenter l'école aux nouveaux élèves. Les détails seront déterminés en août lorsque les mesures seront mieux connues. Les détails seront transmis dès que possible aux parents.

14.2 : Module : Un membre désire savoir si les modules de jeux de la ville sont ouverts. La direction explique qu'ils le sont, mais que les écoles ne les utilisent pas puisqu'il faudrait s'assurer d'une désinfection des mains et du module. Il faudrait aussi assurer une distanciation entre les élèves. Dans ce contexte, les écoles préfèrent les garder interdits d'accès.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Ann Chrétien et appuyée par M. Julien Delacoste à 20 h 24.

Martine Fortin

Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca